

CMAR-PACA – Quelle place pour les salariés ?

CMAR-PACA

Quelle place pour les salariés ?

Le statut aux oubliettes, les salariés avec.

Lundi 13 mars 2017, au 117 Avenue du Prado à Marseille, les salariés de la DT 13 manifestent devant la nouvelle agence de la CMAR PACA, une inauguration sous le signe du ras-le-bol.

Avec une bonne humeur qui leur est coutumière, les manifestants ont accueilli les invités de la CMAR en leur distribuant un tract d'information afin que les élus locaux, les artisans et les partenaires de la CMAR présents à cette inauguration, prennent conscience que cette nouvelle agence à la peinture encore fraîche dissimule mal la déception et le ras-le-bol des salariés.

Le constat est malheureusement évident, la CMAR a décidé d'investir dans les murs et les meubles en laissant les salariés à leurs petits soucis du quotidien.

Les rémunérations sont bloquées, les acquis sociaux sont rabaissés et d'autres supprimés purement et simplement... des réunions informelles avec les représentants du personnel sont mises en place pour leurrer les agents en faisant miroiter des compensations pour certains, alors que les autres seraient

arbitrairement exclus de ces avantages .

Plus rien n'est finalement important, les comptes de la CMAR ne sont pas publiés, les bilans sociaux ne sont plus remis aux représentants du personnel, l'agent n'est pas reconnu dans ses missions, lui et ses petits collègues peuvent manifester si ça les amuse.

Il n'y a rien d'amusant à voir que le champagne et les petits fours de qualité sont servis à profusion aux invités de la CMAR, pendant que les salariés de l'institution sont obligés de distribuer des tracts aux artisans qu'ils servent au quotidien.

Cette manifestation espérons-le, aura permis à la Direction et à Monsieur GALVEZ, le Président de la CMAR nouvellement élu de prendre toute la mesure de nos attentes légitimes et que de vraies propositions verront rapidement le jour.

La CGT et les représentants des salariés qui accompagnent ce mouvement seront attentifs aux propositions des élus.